

Le mot du Maire

La rentrée scolaire a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école primaire. Une création qui a permis d'accueillir nos enfants dans de meilleures conditions, réduisant ainsi le nombre d'élèves par niveau. Nous nous sommes tous mobilisés, élus, enseignants, parents pour démontrer la pertinence de cette demande et obtenir satisfaction. Cette hausse des effectifs témoigne de l'attractivité de notre commune, les nouveaux logements créés ou réhabilités ces dernières années en témoignent.

L'école est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Chaque année de nombreux travaux et aménagements sont programmés et réalisés. Nous soutenons les projets des équipes pédagogiques et sommes attentifs aux observations des parents. Le service de restauration et le temps périscolaire sont également au cœur de nos préoccupations. En effet, la mise en place de trois services a permis de réduire le volume sonore pendant le repas et l'agitation qui en résultait. Le périscolaire, délégué à l'association CVLV de Verdélais, a vu régulièrement ses moyens augmenter pour améliorer l'encadrement et diversifier les activités.

Au total, six employés communaux œuvrent à temps plein au bon fonctionnement des écoles, l'ensemble du personnel y intervient ponctuellement, à tous je voudrai dire un grand merci en ce début d'année pour leur investissement.

Bien d'autres améliorations peuvent être apportées, nous continuerons à travailler pour favoriser l'épanouissement de nos enfants, gage de bien être au quotidien et de réussite dans la poursuite de leurs études.

Philippe PATANCHON

Les travaux et réalisations

♦ Un aménagement permet désormais aux piétons de circuler en toute sécurité au début du cours de Verdun, là où avant il y avait un tout petit trottoir. Les écoliers reprenant le chemin des classes empruntent ce passage. Les véhicules passent en alternance.



♦ Ecoles : Suite à l'ouverture d'une nouvelle classe en primaire, la salle qui servait au périscolaire a été équipée. Le périscolaire s'installe provisoirement pour cette année au bout du réfectoire et dans le gymnase.

Côté maternelle, un mur de clôture a été refait :



La rentrée des associations

♦ **Ardilla** :

Toutes les musiques à apprendre, écouter, partager



Depuis lundi 13 septembre, l'école de musique de l'association Ardilla a repris ses activités. En cours **individuels**, Ardilla propose de nombreux instruments : piano, batterie, steel drum, trompette, trombone à coulisse, tuba ; saxophone, flûte traversière, flûte à bec, accordéon chromatique ; violon, guitare acoustique, contrebasse, vielle à roue ; chant baroque, chant (à partir de 14 ans)

Les cours **collectifs** permettent de pratiquer les percussions africaines, le steel drum, le chant grégorien et le chant à partir de 14 ans.

Pour les petits, un atelier bébé musique de 10 mois à 3 ans, puis dès 3 ans un éveil musical et une initiation musicale pour les 5/6 ans en cours collectifs.

Les **ateliers** permettent de mettre en pratique en groupe son instrument : de la musique amplifiée avec les Sparks Lights et le Pitchoun Band qui souhaitent être rejoint par des cuivres supplémentaires ; de la musique d'ici et d'ailleurs avec Trad'Ardilla, les percussions brésiliennes avec le Maracatu Malicioso, un orchestre d'accordéons avec Arc en Ciel, un ensemble de violons, de flûtes, une chorale enfants et une chorale adultes.



Nouveauté cette année, le lancement d'un atelier de musiques de bal Trad' dirigé par Didier Oliver pour s'initier à toutes les musiques de danses traditionnelles sous la forme d'une rencontre hebdomadaire. Une grande part sera donnée à l'oralité.

Ardilla propose aux élèves de se produire en public, le mercredi après midi pour des Petits Instants Musicaux (PIM), lors du gala de l'école en fin d'année et à l'occasion de l'œuvre collective imaginée pour la fête de la musique sur le thème des musiques du Brésil pour l'édition 2011 !

L'adhésion à l'association est obligatoire (20 à 35 €). En fonction de la formule et le montant d'imposition, les tarifs varient entre 36 € et 138 € par trimestre à raison de 10 séances. La formation musicale est gratuite pour les élèves.

Ardilla, c'est aussi une programmation tout au long de l'année, les prochains rendez vous à noter sur votre agenda :

- "Remix" de l'œuvre collective autour des Beatles:
 - . Samedi 16 octobre à 21h à Canéjan (salle Simone Signoret)
 - . Samedi 23 octobre, concert à 20h30 au centre culturel des Carmes (Langon)
 - . Dimanche 24, deux concerts pour finir en beauté cette tournée "internationale" : le 1er à 14h30 et le second à 17h (Centre culturel des Carmes, Langon).
- Lancement de toute une année de programmation avec l'ouverture de saison le samedi 9 octobre à 19h30 au château de Tardes avec le Forrò da Lua bal Gascon-Brésilien (Soirée Gratuite).
- Jeudi 14 octobre – 20h – Assemblée générale de l'Association Ardilla, Mairie de Saint Macaire.
- Vendredi 05 novembre Ardill'apéro rock avec le Glory Box trio - Salle François Mauriac dès 19h.
- Mercredi 15 décembre à 17h, Petit Instant Musical au Gymnase.
- Vendredi 17 décembre à 19h Ardill'apéro salle François Mauriac à St Macaire.

Calendrier des **ardill'apéros et autres** manifestations pour **2011** :

- Vendredi 14 janvier – Ardill'apéro
- Vendredi 04 février – Ardill'apéro
- Mercredi 06 Avril – Petit Instant Musical
- Samedi 09 Avril – Fête des Mômes – Festival jeune public de 0 à 10 ans !
- Vendredi 13 mai – Ardill'apéro
- Dimanche 29 mai – Fête des élèves de l'école de musique
- Mardi 21 juin - Fête de la Musique.

Retrouvez Ardilla sur internet :

<http://www.ardilla.asso.fr>

et



(Ardillapero : Tarifs : 4€ tarif plein dès 16 ans – 2€ tarif réduit pour les 10/15ans, chômeurs, Rmistes et adhérents à l'association)

♦ Le club de l'amitié

Le Club de l'Amitié est toujours aussi dynamique en **2010** ; voici un aperçu de l'année :

- Tous les trimestres, un "repas anniversaire";
- Le 1^{er} Septembre, reprise des mercredis récréatifs avec les jeux de société;
- Comme tous les ans, nos 8 soirées Loto, de mars à début mai;
- Nos sorties de l'année passée :
 - . Avril : sortie "Dancharia"
 - . Mai : 2 jours au Futuroscope :



. Juillet : la grande sortie d'une semaine à Paris avec la découverte des principaux monuments de la capitale, une croisière sur la Seine et un repas au 1^{er} étage de la Tour Eiffel, la soirée au LIDO et son superbe spectacle, puis une petite visite au Château de Chantilly.



Ensuite, direction les plages du débarquement en Normandie, avec visite du Mémorial de Caen, de Sainte Mère Eglise, du cimetière américain d'Omaha Beach, du Port artificiel d'Arromanches, etc. Sur le retour, une petite escale à Nantes pour un déjeuner-croisière sur l'Erdre.



. Pour le 16 Octobre il est prévu une sortie d'une journée dans le Gers au pays de l'Armagnac : 55 €, renseignements et inscriptions auprès de Mr Jacky-Pierre GOURGUES (05 56 76 69 87), ou à défaut Mme Nicole PRIAM (05 56 63 39 61).

Pour 2011 pleins de projets en cours :

- 9 janvier: Galette des rois salle F. Mauriac
- 12 mars: Repas-anniversaire du 1^{er} trimestre salle F. Mauriac
- du 15 mars au 26 avril : les lotos du mardi soir
- 9 avril: sortie à Dancharia
- 1^{er} mai: Rencontre-Randonnée avec l'association 'les Edelweiss' (pour la lutte contre le cancer)
- Mai: voyage en Corse
- 18 juin: Repas-anniversaire du 2^{ème} trimestre (à l'extérieur, à définir)
- 17 septembre: Repas-anniversaire du 3^{ème} trimestre salle F.Mauriac
- 15 octobre: sortie d'une journée à définir
- 3 décembre: Repas-anniversaire du 4^{ème} trimestre
- 11 décembre: randonnée du Père Noël avec l'association 'les Edelweiss'.

♦ Langu'on

Cours d'anglais, de français et d'espagnol



ATELIERS ADULTES	Anglais Loisir : Niveau débutant : à définir Niveau élémentaire : mardi 15H30-16H30 et 17H45-18H45 Niveau pré-intermédiaire : lundi 14H-15H et mardi 18H45-19H45 Niveau intermédiaire : lundi 15H30-16H30 et merc 20H45-21H45 Niveau avancé : lundi 18H30-19H30 et jeudi 18H30-19H30 Pour tous : séances de conversation : jeudi 17H30 - 18H30
NOUVEAU !	Cours d'espagnol (nous contacter pour les horaires)
ELEVES ETRANGERS	Cours de français (FLE) – French as a foreign language class jeudi 15H30-16H30
JUNIORS	Anglais soutien : Soutien 6 ^{ème} : mercredi 15H30-16H15 Soutien 5 ^{ème} -4 ^{ème} : mercredi 14H15-15H Soutien 3 ^{ème} -2 nd : mercredi 13H30-14H15 Soutien 1 ^{ère} -Tale : à définir
PETITS	Ateliers d'éveil à l'anglais : GS-CP : mercredi 9H-9H45 CE1-CE2 : mercredi 10H40-11H25 CE2-CM1 : mercredi 11H30-12H15 CM1-CM2 : mercredi 9H50-10H35

Attention : les cours sont assurés pour un minimum de trois élèves et un maximum de huit.

Tarifs : Une adhésion de 32 euros (par an et par famille) / + 32 séances (de 5,90 € à 7,10 € la séance)

Langu'On ! une association qui s'amuse !

Les temps forts de l'année dernière :

- Sorties au théâtre "en anglais" à Bordeaux
- Participation à la fête du sport et de la culture
- Organisation d'une grande "tea party" en mars
- Une belle fête de fin d'année
- Et un voyage en Ecosse !



<http://langu-on.blogspot.com> Tel : 05 56 76 32 37

♦ Judo club Coteaux Macariens



Des ceintures noires et des champions...

Mais surtout le plaisir du jeu !



Teddy Riner, Lucie Decosse; Deux Français champions du monde de judo en septembre 2010 !!!

Le Club de judo des Coteaux Macariens n'a pas encore son (sa) champion(-ne) du monde, mais ses résultats sont, cette année encore, très satisfaisants :

- une deuxième place aux championnats interrégionaux minime (Grand quart Sud Ouest)
- deux classés aux championnats régionaux
- deux premières places au classement général du circuit aquitain minime
- trois champions départementaux minimes
- deux judokas en Sport Etudes sur Bordeaux.

A cela s'ajoutent les 2 nouvelles ceintures noires obtenues cette année, 2 qui sont en cours, et nos 5 ceintures marron, sur la ligne de départ pour conquérir les points



nécessaires à l'obtention de la ceinture convoitée.

Mais surtout, le Club de Judo des Coteaux Macariens, c'est 80 licenciés, de 4 ans à 62 ans, qui s'investissent dans la compétition ou qui s'exercent en loisir lors des entraînements...

Ce sont aussi des professeurs qui apportent leur savoir faire et qui contribuent à ce que notre club se développe.

Le plus important est que tous ont plaisir à se retrouver pour mettre en pratique les valeurs de ce sport : développement de soi, respect des autres.



Comme tous les ans, le judo se pratique au cœur de l'école primaire de Saint Macaire, les inscriptions se font toute l'année par un membre du bureau pendant les heures de cours :

Cours du MARDI :

- 17h15 à 18h: EVEIL JUDO pour enfants 4 et 5 ans
- 18h à 19h: DEBUTANT pour enfants de 6 à 10 ans
- 19h à 20h: CONFIRME à partir de 10 ans et adultes
- 20h15 à 21h30 : Cours JUJITSU à partir de 10 ans.

Cours du JEUDI :

- 19h30 à 21h00 : Cours JUJITSU à partir de 10 ans

Cours du VENDREDI :

- 17h30 à 18h30: DEBUTANT enfants de 6 à 10 ans
- 18h30-19h30: CONFIRME à partir de 10 ans, adultes
- 19h30-21h:COMPETITION (sur avis des professeurs)

Modalités d'inscription :

- Faire établir par le médecin un certificat médical pour la pratique du judo / jujitsu
- Remplir la feuille de renseignements et signer la licence + 2 photos d'identité
- Paiement de la licence et de la cotisation annuelle (en 1 ou 4 chèques)
- Prix dégressif à partir du 2^{ème} licencié de la même famille et gratuit pour le 3^{ème} licencié (sauf licence 33€)



Cotisations saison 2010 / 2011

- Cours éveils judo = 105 € + 33 € = 138 € (pour l'année)
- Cours enfant -15 ans = 120€+33€ = 153 € (pour l'année)
- Cours enfant +15 ans = 130€+33€ = 163 € (pour l'année)

Plus d'infos : <http://judocoteauxmacariens.free.fr>

♦ Le Prieuré

L'association propose les activités suivantes :

- Théâtre enfant (6-10 ans) : mercredi de 17h à 18h
- Théâtre jeunes (11 ans et +) : mercredi 15h30-17h
- Atelier 'mini-chorégraphies': 16h45 à 18h au Prieuré
- Soutien scolaire (CP au CM2) : lundi et vendredi, 17h
- Danse indienne : samedi, 14 à 16h (enfants, adultes)
- Scrabble (adultes) : lundi à partir de 13h30
- Gym sénior : le mardi à 9h30, gymnase de l'école
- Aquarelle (adultes) : jeudi 15h à 17h.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 15h à 18h, et le samedi de 10h30 à 12h.

Contact: Association "Le Prieuré", 10 place de l'église
Tél. : 05 56 63 34 52 - 06 14 42 45 26



♦ Les Edelweiss

L'agenda de fin 2010:

- 4 au 10 octobre: Canal du midi
- 14 octobre: rando initiation tir à l'arc, et repas au restaurant
- 23 octobre : Fête de la science, rando naturaliste avec la CDC des coteaux Macariens
- 24 octobre : Rando et barbecue (avec Le Pyla)
- 29 octobre : Assemblée générale de l'association
- 20 novembre : Rando des Boulangers
- 4 décembre : Téléthron : rando nocturne à Pian
- 12 décembre : Bordeaux illuminé (avec le Bouscat)
- 12 décembre : Rando des pères Noël, au profit de l'Association Centre Aliénor.

Comptes rendus des conseils municipaux

♦ Conseil municipal du 27 mai 2010

Le conseil municipal s'est réuni le 27 mai 2010 à 21h, en présence de 14 élus.

Absents excusés: C. Alis, V. Cosson, F. Lassarade.

Les comptes-rendus des réunions du 8 avril et du 6 mai sont adoptés à l'unanimité.

DECISIONS DIVERSES

Adoption à l'unanimité des devis ci-dessous :

- . 574,08 € pour la fabrication et la pose d'une crédence inox au restaurant scolaire.
- . 1758,12 € pour la remise en état des descentes d'eau pluviale de l'église, du château de Tardes, du Prieuré.
- . 5000 € pour l'acquisition de différents matériels afin d'équiper une nouvelle salle de classe.

Emprunt

Le Maire propose de contracter un emprunt de 150 000 € sur 10 ans au taux de 2,88% auprès de la Caisse d'épargne. Cette somme permettra de régler différentes factures de travaux : unanimité du conseil municipal.

Stationnement d'un taxi

Le Maire rappelle qu'il lui appartient dans le cadre de ses pouvoirs de police générale d'autoriser le stationnement d'un taxi sur la commune après avis de la Commission départementale des taxis. M. Garras a demandé cette autorisation sur le territoire communal. Le dossier a été transmis à la Commission Départementale des taxis qui a émis un avis défavorable.

Malgré cet avis, le Maire propose d'autoriser le stationnement et d'installer cet emplacement sur les allées Tourny en considérant que la demande de M. Garras répond aux besoins de la population : unanimité du conseil municipal.

Achat d'un véhicule pour les services techniques

Les caractéristiques de différents modèles ont été étudiées en commission, le véhicule électrique proposé au conseil municipal a été essayé par plusieurs élus dans les rues de Saint-Macaire.

Jean Pierre Ramillon précise les avantages d'un tel choix pour la commune : respect de l'environnement, coût d'entretien et de fonctionnement limité, déplacement silencieux...

Alain Falissard ne s'oppose pas à cet investissement mais pense qu'il ne correspond pas vraiment aux besoins actuels en raison de son autonomie limitée.

Le modèle SimpliCity version fourgon est finalement retenu, par 12 voix et deux abstentions (Patrick Vignaud et Franck Zanette), pour la somme de 12 450,00 HT. Cet utilitaire est de conception et de fabrication française, l'ADEME s'engageant à verser une aide de 3000 € sur présentation de la facture.

DIA

Le conseil municipal décide de ne pas préempter la vente Dalsace-Leroux rue Virac.

JURYS D'ASSISES

Les noms ci-dessous ont été tirés au sort sur une liste fournie par les communes de Saint-Macaire, Saint-Pierre d'Aurillac, Pian, Verdélais : Melle BARATON Christelle, Melle BARDET Armelle, Mme CAPELLI née BEZIAT Cecily, Melle D'ALFONSO Marie-Laure, Mr DOURTHE Pierre, Mr FARGEOT Jean, Mr GUTIERREZ Pierre, Mr HAMANT Bernard, Mme LODA Claude, Mr MAGNI Jean, Mr MANDAROUX Jean-Luc, Mr NICOLAS Jean-François, Mme REGUENAZ Corinne, Mr SADY Patrick, Mr VERARDO Mario

INFORMATIONS DIVERSES

Syndicat d'assainissement (Pian, St Maixant, St Macaire, Verdélais)

Delphine Paillé informe le conseil municipal de la prochaine augmentation du coût de traitement des eaux usées. Désormais le m³ d'eau usée sera facturé à notre syndicat 0,99 € contre 0,32 € précédemment. Cette hausse, qui va être répercutée sur l'usager, résulte des travaux très importants de mise aux normes de la station d'épuration de Toulence. Par ailleurs, un compteur évalue désormais la quantité d'eau traitée alors qu'auparavant la facturation était basée sur les volumes vendus par la SOGEDO.

M. Bellard, Maire de Pian et Président du Syndicat s'inquiète du décalage entre les chiffres SOGEDO et ceux désormais révélés par le compteur. Cet écart témoigne de fraudeurs qui ne déclarent pas la totalité de l'eau qu'ils rejettent dans le réseau d'assainissement. Un courrier sera envoyé à tous les abonnés pour qu'ils régularisent au plus vite leur situation, il demande à chaque commune de s'impliquer dans cette action.

Alain Falissard, représentant la commune au syndicat d'assainissement, cède sa place de titulaire à Delphine Paillé, actuellement suppléante.

Recrutement services techniques

Cécile Leclerc a été recrutée en contrat CUI pour une durée de 6 mois. Elle s'occupera particulièrement du fleurissement de la ville, activité pour laquelle elle dispose déjà d'une formation et d'une expérience en entreprise.

QUESTIONS DIVERSES

. Plusieurs élus se demandent si l'accès à la vieille ville par la porte de l'horloge ne pourrait pas être fermé le dimanche ou ponctuellement pendant la saison estivale pour limiter la circulation automobile. Le Maire souligne que la circulation dans cette partie de la commune résulte principalement des riverains et qu'envisager une telle mesure demande de bien évaluer les conséquences. La question sera évoquée en commission.

. La présence de parpaings en bordure du chemin des Canevelles est signalée, Vincent Cosson demandera aux services techniques de les évacuer pour éviter tout risque de collision.

♦ Conseil municipal du 23 juin 2010

Le conseil municipal s'est réuni le 23 juin 2010 à 21h, en présence de 13 élus. Absents excusés: J. Juge, M. Latestère, D. Scaravetti, P. Vignaud.

Le compte-rendu de la réunion du 27 mai est adopté à l'unanimité.

MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Vu la délibération 2010-413 de la Communauté de Communes (CdC) portant modification du chapitre 6 "Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire" de ses statuts ;

Vu la délibération 2010-414 de la CdC portant modification du chapitre 5 "action sociale d'intérêt communautaire" de ses statuts ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification des statuts ainsi qu'il suit :

- Chapitre 5 : "Action sociale d'intérêt communautaire" : Inscription de l'action suivante :

"Information et orientation des personnes âgées ou en situation de handicap et coordination des services dont ils peuvent bénéficier".

- Chapitre 6 : "Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire"

Le texte suivant annule et remplace le précédent :

"- Promotion, développement et coordination des activités et manifestations culturelles et sportives à l'exclusion des compétences déjà exercées par les Syndicats intercommunaux existants à Verdélais et Saint-Macaire.

- Création et gestion des nouveaux équipements sportifs d'intérêt communautaire : salle multisports André Seyrac

- Participation financière à la réhabilitation des équipements sportifs (liste à définir) par le biais de fonds de concours

- Organisation d'une politique sportive intercommunale. "

L'élargissement de la compétence "sport" de la CdC va lui permettre de mener à bien la construction d'un pôle sportif sur la commune de Pian à proximité du stade. Ce projet a été initié par le syndicat des sports Pian-St Macaire qui a déjà déposé un permis de construire et obtenu des subventions du Conseil Général, de la Région et de l'Etat. Par ailleurs la commune de St Macaire donnera à la CdC le terrain nécessaire. Ce bâtiment comprendra un foyer associatif, un dojo/salle de gym, et des vestiaires. Il pourra être utilisé par les associations du canton, les enfants du collège, et les services de la CdC (pour les activités du RAM notamment).

PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Alain Falissard présente les différents travaux de voirie qui ont été chiffrés par le cabinet Rostein

pour un montant de 173 019 €. Ils se décomposent en une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

- Tranche ferme pour un total de 93 110,60 € :

Aménagement du carrefour de la rue Louis Blanc, impasse de la gravette et cours du 30 juillet.

Aménagement de caniveaux rue des frères Cordeliers (pour permettre le stationnement à droite en descendant et valider le sens unique)

Aménagement des trottoirs phase 1, cours Gambetta (assurer la liaison entre le rond point de Boulaballe et la résidence du Pic Vert)

Aménagement d'une zone de ralentissement à l'entrée du lotissement de la Verrerie, cours Gambetta

- Tranche conditionnelle pour un montant total de 79 908,40 €

Aménagement des trottoirs phase 2, cours Gambetta (de la rue Burdeau au rond point de Boulaballe)

Aménagement des trottoirs phase 3, cours Gambetta (au débouché de la rue Burdeau côté place Tourny)

Aménagement de la circulation et du stationnement cours de la République (afin de limiter la vitesse et libérer les trottoirs des véhicules)

Aménagement desserte de la place des cochons et du secteur de la poste

Le dossier de consultation des entreprises une fois finalisé, l'appel d'offres pourra être lancé début septembre pour une ouverture des plis fin septembre.

CHANGEMENT DES LUMINAIRES DANS LA VIEILLE VILLE

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public une troisième et dernière tranche de travaux va être engagée. Elle concerne les lanternes installées dans les années 1970 qui sont devenues techniquement obsolètes. Différents essais de luminaires ont été réalisés ces derniers mois. Le modèle proposé, retenu pour sa discrétion, est implanté sur la façade du Relais de Poste place du Mercadiou. L'architecte des Bâtiments de France, consulté sur ce choix, n'a pas émis de réserve.

A l'unanimité le conseil municipal valide la commande de luminaires pour permettre une installation en début d'automne.

JP Ramillon souligne cependant que nos vieilles lanternes avaient l'avantage d'éclairer les façades alors que le nouveau faisceau lumineux sera dirigé vers le sol. Il suggère de réfléchir à un modèle d'éclairage de façade à proposer aux propriétaires qui souhaiteraient investir.

Le Maire précise que pour les bâtiments communaux, à l'occasion de leurs réhabilitations, un éclairage spécifique peut être envisagé pour les mettre en valeur, Il en a été fait ainsi pour la mairie.

DECISIONS DIVERSES

L'achat d'une armoire inox à destination du restaurant scolaire (1190 HT) et d'un charriot vaisselle (244 € HT) est décidé à l'unanimité.

Le loyer communal place de l'église est porté à compter du premier juillet à 255, 57 €.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique première classe. Ce poste est créé pour Robert Paratge qui vient de réussir le concours correspondant.

DIA

Le conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes de trois parcelles du syndicat des copropriétaires de la résidence du Pic Vert, ainsi que les ventes Louis-De Marchi et Patachon impasse du Moulin.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a fait des propositions d'achat aux différents propriétaires des terrains en contrebas du chemin du Viaduc dans la perspective de l'élargissement de cet axe. L'objectif étant de valoriser l'entrée dans St Macaire par le rond point du Viaduc et permettre la création d'une piste cyclable en site propre.

♦ Conseil municipal du 21 juillet 2010

Le conseil municipal s'est réuni le 21 juillet 2010 à 19h, en présence de 13 élus. Absents excusés: V. Cosson, A. Falissard, J. Juge, F. Lassarade.

Le compte-rendu de la réunion du 23 juin est adopté à l'unanimité.

DECISIONS DIVERSES

- Adoption à l'unanimité du rapport d'affermage du service de l'eau potable établi par la DDTM.

- Attribution à l'unanimité des deux logements communaux vacants rue de Verdun à messieurs Gaudin et Reraud. Les critères d'attribution ont été préalablement définis par le CCAS. La revalorisation des loyers chaque année sera précisée dans les nouveaux contrats.

- Adoption à l'unanimité des devis de travaux aux écoles :

1541,5 € pour repeindre la nouvelle salle de classe.

1619,24 € ht pour la réalisation d'une clôture en panneaux rigides d'une hauteur de 1,50m après démolition du mur en parpaings sur une longueur de 19ml au sud de la cour de l'école maternelle en lieu et place d'un mur instable.

DIA

Le conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes Mogenicato cours Gambetta et Biancolli rue Saint Denis.

QUESTIONS DIVERSES

- Dans la perspective de la remise en vente de l'ancienne station, JP Ramillon se demande si la commune ne devrait pas envisager le rachat pour y établir après démolition un parking et un square. Un tel aménagement, outre son intérêt esthétique, pourrait offrir du stationnement à proximité de la vieille ville.

- Delphine Paillé regrette la fermeture du Ligena depuis de nombreux mois, elle se demande quelle pourrait être l'implication de la commune pour favoriser sa renaissance.

Le Maire souligne les changements de propriétaires ces dernières années, il est difficile de se substituer à l'initiative privée dans ce type de situation. Une certaine dynamique commerciale existe à Saint Macaire, la localisation à l'entrée de la vieille ville devrait retenir l'attention d'un repreneur.

♦ Conseil municipal du 26 août 2010

Le conseil municipal s'est réuni le 26 août 2010 à 19h, en présence de 13 élus. Absents excusés: C Allis, V. Bortot, J. Juge, P. Vignaud.

DIA

Le conseil municipal renonce à préempter les ventes : Verhoeven, place Tourny ; Pudepièce, rue des frères Cordeliers ; Chazal, rue Louis Blanc ; Vinkler, résidence du Pic Vert ; SCI Damagec, cours de la République ; Condoux, allée des Tilleuls-rue Carnot.

DECISIONS DIVERSES

Devis ERDF concernant la contribution financière pour les travaux d'extension du réseau électrique nécessaire à la construction du lotissement LOGEVIE pour un montant de 6277,37€ HT. (unanimité).

OCM : Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce

Cette opération portée par le Pays des Rives de Garonne, a pour objectif d'aider les très petites entreprises (moins de 10 salariés) à se développer, à s'équiper, à faire un aménagement : Les projets peuvent par exemple concerner la modernisation de locaux ou d'équipements professionnels, des équipements destinés à assurer la sécurité des entreprises, des aménagements pour faciliter l'accessibilité aux personnes handicapées ...etc.

Le financement d'un projet d'investissement peut atteindre 30 % (et représenter jusqu'à 22500€ de subvention).

Contact:

Marion Truchon, chargée de mission Economique au Syndicat Mixte de Pays (St Macaire) :

05 56 76 78 18

06 76 54 77 52

ecorivesdegaronne@netcourrier.com

→ Fresque peinte dans le foyer par un artiste local

Le vieux foyer n'est plus

Durant le mois d'août, un petit événement passa inaperçu pour la plupart des macariens : la démolition du foyer de l'ASM et des vieux vestiaires (au stade), bâtiment qui ne répondait plus aux normes de sécurité. C'est l'occasion de rendre hommage aux dirigeants de l'ASM qui ont construit ce local.. A la fin des années 70, ils repèrent un préfabriqué en vente dans la région bordelaise. Le club l'achète, le démonte ; deux artisans locaux prêtent leurs camions pour le transporter jusqu'au stade. Le bâtiment est remonté sur une chape coulée pour l'occasion ; tout cela a été fait par des bénévoles du club, qui ont passé leurs weekends pendant plusieurs mois.



Au fur et à mesure des années, des améliorations sont apportées, avec notamment l'aménagement 'quasi-indispensable' d'un bar, puis la construction de cuisine, l'acquisition d'une machine pour laver les maillots...

Ce foyer fut un lieu d'échange formidable, qui ne résonnera plus de tous les éclats de rire des 3^{èmes} mi-temps animées. Ce lieu restera gravé dans les mémoires de plusieurs générations de joueurs, comme un endroit de retrouvailles et de fêtes, où beaucoup de repas, d'anniversaires ou de réveillons se sont déroulés.

Avec la démolition du foyer, c'est l'ASM qui disparaît encore un peu plus; mais pas dans le cœur de ceux qui ont porté les couleurs de ce club de village.

Que tous ceux qui ont participé à cette construction soient vivement remerciés car ils ont écrit une des pages les plus importantes de la vie du club.



Avec 550 kg de charge utile, le véhicule électrique qui vient d'équiper les services techniques de la commune égale presque ses homologues thermiques ; Par contre le coût de fonctionnement n'est pas le même : il peut être évalué à environ 1€ aux 100 km (recharge des batteries), alors que dans des conditions de circulation urbaine, une voiture diesel dépasse 7 litres aux 100km.

Voici les premières impressions de Robert Paradge, employé aux services techniques, après les premiers tours de roues du véhicule électrique :



Quels usages pour ce véhicule ?

“C'est parfait pour les interventions de maintenance rapide. J'ai déjà fait également plusieurs déplacements à Langon (pour des fournitures, des documents à la Sous Préfecture ..). On a aussi porté des tables et des bancs de la commune, en laissant l'arrière ouvert”.

Il se recharge la nuit ; l'autonomie est elle suffisante ?

“Oui ; et j'ai fait un essai d'autonomie : j'ai pu parcourir 65 km, la batterie n'était pas encore vide”.

Après plusieurs jours utilisation (250km la première semaine), les services techniques ont un avis très positif ; Robert se dit lui tout à fait satisfait :

“Cela correspond parfaitement à nos besoins. Elle est maniable (ce qui est plutôt bien dans les petites rues de Saint Macaire), et la vitesse de pointe (70-80km/h) est suffisante.

Seul inconvénient : on ne nous entend pas arriver !..”.

Informations diverses



♦ A la gare

Un nouvel équipement, cofinancé par la SNCF et le Conseil Régional, accueille les voyageurs et leurs vélos. En semaine, 3 trains partent en direction de Bordeaux et 3 retours s'arrêtent ici.

♦ La grange des jardins familiaux

La commune a acquis la grange sur piliers, à proximité des jardins familiaux. Depuis plusieurs mois et la dernière tempête, la structure en bois menaçait de s'écrouler :



L'endroit a été sécurisé. Les légumes des jardins familiaux grandissent sans attendre qu'une nouvelle grange pousse un jour sur les piliers en pierre :



♦ Dégradation

Les visiteurs réinvestissent le magnifique espace du bas des remparts et des bords de Garonne ; Les macariens ont souhaité l'installation d'équipements. Nous étions contents de vous annoncer en juin dernier l'installation de tables neuves en bois. Durant tout l'été, elles ont accueilli des pique-niques en famille, des anniversaires d'enfants, des apéros entre copains. La satisfaction était unanime.

Oui mais voilà : une de ces belles tables et ses bancs ont été volés. La cupidité et la bêtise vont priver l'ensemble de la population.

Malgré tout, la municipalité continuera ses efforts.



Retrouvez les actualités, des photos d'évènements ...

www.saintmacaire.fr